



2023-2024 DÉFI DES CISTES

De **MONTPELLIER à CLERMONT-FERRAND**
du **06 au 08 JUIN 2024**



342

kilomètres



5 600^m

de dénivellé +



du 6 au 8
JUN 2024

5^{ème}
ÉDITION

55

participants



Seul on va plus vite,
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !

3

étapes



de 2 à 5
participants
par équipe
maximum



ÉTAPE 3

La Tour-d'Auvergne-Clermont-Ferrand
90 km
1 500 m D+



Départ de Montpellier
GGL Stadium
06 juin 2024



ÉTAPE 1

Millau - Mende
95 km
1 900 m D+

ÉTAPE 2

Monts d'Aubrac-Riom-ès-
Montagnes
157 km
2 200 m D+

Arrivée à Clermont-Ferrand
Stade Marcel Michelin
08 juin 2024

SOMMAIRE

01. Un défi sportif mais caritatif avant tout	4
02. Les modalités d'inscription	6
Comment réussir sa collecte ?	7
Les avantages fiscaux	7
03. Le pack du coureur	8
04. À vous de jouer !	9
05. Contacts	10
06. Annexes	11
Annexe 1 - Règlement du défi	11
Annexe 2 - Formulaire de pré-inscription	12
Annexe 3 - Formulaire de dons	13



UN DÉFI SPORTIF MAIS CARITATIF AVANT TOUT

Vous êtes un cycliste dans l'âme, vous avez envie de vous engager pour la bonne cause ? N'attendez plus, le défi des Cistes est fait pour vous !

En route pour Planète Handisport et son projet FTT

Cette saison, les participants du défi des Cistes se mobilisent pour l'association « Planète Handisport » et son projet d'acquisition de deux Fauteuils Tout Terrain Electriques dernière génération.

En ligne de mire ? Une traversée des Alpes mêlant cyclistes valides et handi pour une expérience 100% inclusive et intense !

Le matériel acquis servira ensuite à développer la section VTT/FTT, à favoriser l'accès à la pratique des sports de nature et outdoor aux personnes en situation de handicap mais également à des jobs dating handisport en utilisant le sport comme levier d'insertion professionnelle.

DEPUIS LA 1^{ÈRE} ÉDITION



93 000€

reversés à 4 associations récipiendaires



1 097 KM

parcourus pour la bonne cause



UN DOUBLE DÉFI

Après Castres, Perpignan et Bayonne, cap cette saison sur l'Auvergne et Clermont-Ferrand ! Ce nouveau défi présente un format inédit avec 3 étapes homogènes et un parcours sinueux entre l'Aveyron, la Lozère, le Cantal et le Puy-de-Dôme. Avis aux amoureux des grands espaces !

C'est un défi de taille qui attend les amoureux du biclou avec notamment l'ascension du col de la Croix Neuve dite « Montée Laurent Jalabert » ou encore le Col du Puy Mary, **deux ascensions mythiques du Tour de France**.

L'autre défi pour les coureurs, et c'est là toute la particularité de cette course, sera de **collecter le plus de fonds possible en amont** du départ dans l'optique de soutenir la cause choisie par le club.

EN ÉQUIPE

Constituez votre équipe de **2 à 5 participants maximum** et relevez le défi en groupe. C'est une occasion unique de travailler la cohésion d'équipe. Pas de maillot jaune ni de médaille au programme, **le seul objectif étant de se mobiliser pour la bonne cause**.

À chacun son braquet et son allure, on vous dispense d'une victoire sur le Tour pour vous inscrire, mais pensez tout de même à avoir quelques kilomètres au compteur !

Pour des raisons d'ordre logistique et de sécurité, le défi est limité à 55 participants.



LES MODALITÉS DE PARTICIPATION



La partie caritative constitue l'ADN de ce défi des Cistes. La mobilisation pour la cause choisie commence bien avant d'être sur le vélo !

Une inscription en trois temps



Pré-inscription fixée à
100€

Date butoir : 15/04/2024



Un objectif minimal
de collecte fixé à
500€

Date butoir : 24/05/2024



Je suis **INSCRIT.E** !



COMMENT RÉUSSIR SA COLLECTE ?



L'AVANTAGE FISCAL

TOUS LES DONS SUPÉRIEURS À 50€ SONT CONCERNÉS !

Entreprise : 60% de réduction fiscale sur le montant du don (dans la limite de 20 000€ ou 0,50€ du chiffre d'affaires hors taxe)*

Particulier : 66% de réduction fiscale sur le montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable)



LE DISCOURS

Mettez en avant l'aspect caritatif !

1€ donné au projet = **1€ reversé**

Il n'y a pas de petit don !



PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS

Parlez-en aussi au sein de **votre entreprise** (développement de l'engagement citoyen et social, soutien de projets lancés par les collaborateurs, renforcement des liens entre salariés).

**Non-remboursable en cas de désistement.*



LA COLLECTE EN LIGNE

CENTRALISEZ LES DONS !

Pensez à utiliser les sites qui permettent de gérer des cagnottes en ligne. N'oubliez pas d'intégrer dans votre communication tous les supports qui pourront vous aider à expliquer le projet (vidéo, photos des précédentes éditions du défi...)

lepotcommun.fr

leetchi.com

**Les entreprises qui s'engageront auprès des participants pourront défiscaliser à partir du premier euro de don. En tant que mécènes, elles n'auront droit à aucune contrepartie si ce n'est celle de mettre en avant leur logo sur le dos des maillots des participants de l'équipe qu'elles auront financée.*

LE PACK DU COUREUR



Le maillot cycliste
du défi des Cistes



Repas +
petit-déjeuners



Ravitaillements



Navette
Clermont-Montpellier



1 place pour
ASM-MHR



Hébergements
(3 nuits)



Assistance
mécanique

LE MAILLOT DU DÉFI DES CISTES 2023/2024



À VOUS DE JOUER



**SE PRÉ-INSCRIRE
VOIR ANNEXE 2**



S'ENTRAÎNER



COLLECTER



**OBTENIR UN
CERTIFICAT MÉDICAL**



**S'ENTRAÎNER POUR LA
TROISIÈME MI-TEMPS**





**APPORTER SA
BONNE HUMEUR**

CONTACT



Davina LAGIER

Chargée de missions communications,
événementielles et RSE

 dlagier@montpellier-rugby.com
 +33 (0)6 76 31 82 13



ANNEXE 1

RÈGLEMENT DU DÉFI

Article 1 : Définition

Le défi des Cistes est un évènement sportif mais avant tout caritatif. Les participants s'engagent à récolter un minimum de fonds avant une date butoir annoncée par l'Organisateur au moment de la préinscription. Cette course n'est pas chronométrée et ne donne droit à aucune récompense si ce n'est de celle de se mobiliser pour la bonne cause. Pour la cinquième édition, le MHR Solidaire (ci- après désigné individuellement «l'Organisateur» et collectivement les «Organisateurs») organise l'évènement qui aura lieu du 06 au 09 juin 2024.

Article 2 : Conditions de participation

L'évènement est réservé aux personnes ayant au minimum 18 ans au moment de leur inscription. La participation au défi des Cistes nécessite une très bonne condition physique et la pratique régulière du vélo. Chaque participant doit fournir un certificat médical autorisant la pratique du cyclisme et daté de moins d'un an à la date de l'inscription du défi. Les participants s'inscrivent en équipe (2 à 5 maximum par équipe).

Article 3 : Inscriptions

Compte tenu du caractère caritatif des modalités d'inscription, toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit y compris en cas de non atteinte de l'objectif minimal de collecte de dons. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Les participants doivent se préinscrire en contactant l'Organisateur et seront définitivement inscrits après avoir versé les 100€ d'inscription et le minimum de fonds requis : 500 € par personne.

Article 4 : Règles à respecter durant le défi

- Respect du code de la route et adopter une conduite responsable vis-à-vis des usagers de la route, des autres participants et de l'Organisateur.
- Pointer aux différents ravitaillements (qui seront répartis aux étapes clés du parcours) auprès de l'Organisateur.
- Les participants doivent être autonomes sur l'orientation durant le défi. Le tracé compatible avec les GPS sera fourni aux participants tout comme le carnet de route où figure l'ensemble des directions à prendre. Un mécanicien sera présent sur les routes du défi, néanmoins chaque participant est invité à prendre les dispositions nécessaires en termes mécanique (chambre à air, démonte pneu, pompe etc.)
- Avoir avec soi le sourire et la bonne humeur et avoir à l'esprit que la participation est symbolique pour lutter contre toutes formes de discrimination.

Article 5 : Annulation

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des ravitaillements, sans préavis. En cas de conditions météorologiques trop défavorables ou cas de force majeure (importantes quantités de pluie, fort risque orageux...) le départ peut être reporté de quelques heures au maximum ; au-delà, la course sera annulée. En cas d'annulation avant le départ ou en cas d'interruption de la course, pour quelques raisons que ce soit, les participants seront intégralement remboursés et les dons retournés en totalité aux équipes.

Article 6 : Protection de l'environnement

Le défi des Cistes est un évènement placé sous le signe de l'écoresponsabilité. L'Organisateur entend mettre tout en œuvre afin de laisser l'impact le plus faible possible sur l'environnement. Il est demandé aux participants d'œuvrer également en ce sens (ne

pas jeter les papiers ou déchets non biodégradables ou participer de quelque façon que ce soit à la dégradation de l'environnement.)

Article 7 : Assurance

Responsabilité civile : conformément à la législation en vigueur, l'Organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants au défi des Cistes. En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de l'évènement.

De plus, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs.

Accidents Individuels : Tous les participants au défi des Cistes, licenciés ou non à une fédération sportive, peuvent souscrire dès à présent par correspondance, ou au plus tard à la clôture des inscriptions, une assurance garantissant le versement d'un capital en cas de dommages corporels (décès ou invalidité permanente) dûs à un accident survenu sur le parcours de l'évènement. L'indemnisation, fonction des dommages, intervient dès lors que l'assuré est victime d'un accident durant sa participation à l'épreuve sportive. Cette assurance est facultative mais fortement recommandée.

Article 8 : Dommage matériel

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte...) subis par les biens personnels des participants et ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'Organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

Article 9 : Propriété intellectuelle

Par sa participation au défi des Cistes, chaque concurrent autorise expressément le MHR ainsi que son fonds de dotation MHR Solidaire et leurs ayants droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix dans le cadre de l'évènement en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de la manifestation et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles lui pourraient être apportées à cette durée.

Article 10 : Newsletters

L'inscription au défi des Cistes implique pour le participant de recevoir les lettres d'information liées à cette épreuve jusqu'à la date de déroulement de la course. Les participants sont libres de ne pas s'inscrire aux newsletters mais dans ce cas ils ne recevront pas les e-mails contenant les informations pratiques.

Article 11 : Acceptation du règlement

La participation au défi des Cistes implique l'acceptation, sans dérogation et par chaque concurrent de ce présent règlement.

À

Le

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»

ANNEXE 2

FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION

À remplir pour chaque participant et à retourner à dlagier@montpellier-rugby.com avant le 15/04/2024. La pré-inscription est obligatoire mais ne sera validée qu'après la collecte de chaque participant. Il est à noter que cette année encore, 100€ seront demandés à cette étape afin de sécuriser la participation du coureur. La participation se fait en deux temps, 100€ pour la pré-inscription et à minima 500€ de collecte.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom :

Prénom :

Age :

Téléphone :

Email :

.....

Taille du maillot :

S M L XL XXL

INFORMATIONS SANITAIRES

Régime alimentaire spécifique :

.....

.....

Allergies :

.....

.....

Antécédents médicaux :

.....

.....

Autres :

.....

.....

ÉQUIPE

Je participe en équipe : Oui Non

Si oui, le représentant de l'équipe :

Nom :

Prénom :

Nom de l'équipe :

Nombre de membres :

2 3 4 5

Moyen de paiement pour la pré-inscription :

Virement Espèce Chèque

FRÉQUENCE DE MA PRATIQUE

Presque jamais

Plusieurs fois/semaine

Je suis membre d'un club :

Oui, lequel : Non

Vitesse moyenne estimée :km/h

Navette :

Clermont - Montpellier, le 09/06/2024

Aucune

COMPLÉMENTS

Pour quelle(s) raison(s) souhaitez-vous participer ?

.....

Comment avez-vous eu connaissance du projet ?

.....

ANNEXE 3

FORMULAIRE DE DON

À fournir à chaque donateur et à remettre à l'organisateur

RAPPEL

Tous les **dons supérieurs à 50€** réalisés auprès des participants et de l'Organisateur ouvrent droit à un **avantage fiscal** :

Entreprise : 60% de réduction fiscale sur le montant du don (dans la limite de 20 000€ ou de 0,50% du chiffre d'affaires hors taxe)*

Particulier : 66% de réduction fiscale sur le montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable)

Un reçu de don vous sera remis contre ce formulaire

**Les entreprises qui s'engageront auprès des participants pourront défiscaliser à partir du premier euro de don. En tant que mécènes, elles n'auront droit à aucune contrepartie si ce n'est celle de mettre en avant leur logo sur le dos des maillots des participants de l'équipe qu'elles auront financée.*

INFORMATIONS DONATEUR

Nom : Prénom :

Ou raison sociale :

Adresse postale :

.....

DON

Montant du don : Date :

Fait à : Le :

Signature et cachet :



CHIFFRES CLÉS DU DÉFI DES CISTES

93 000 €

reversés depuis la
première édition



45

participants en moyenne



4

éditions



1 097

kilomètres parcourus
pour la bonne cause



4 associations récipiendaires

Agir Ensemble, Fondation Pacte de
Performance, Recycle et Vous, IDA 66